

Février 1944 : Opération allemande « Caporal ».

Les troupes allemandes sont engagées dans une vaste opération qui vise à anéantir les Camps de Maquis du Groupement Sud du Lieutenant Chabot (Montréal). Certaines des troupes engagées étaient stationnée à Bellegarde. Elle devait ratisser les pentes de la Michaille et le Retord. Il n'y avait plus de camp important dans ce secteur mais la troupe incendia tout de même la ferme des Cotes et celle de la Chaudavie au-dessus de Vouvray. L'opération, exécutée par une colonne allemande renforcée de « Mongols » était dirigée par un milicien de St-Rambert, André Bourneaud...

Une rafle dans les rues de Bellegarde amena 50 personnes environ dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville où elles furent gardées toute la journée sous la menace d'un fusil mitrailleur. On remarquait la présence en ville de « Gueule tordue », membre du P.P.F. et gestapiste toujours en chasse sous la protection de la Wehrmacht.

Dans la salle des fêtes, des prisonniers, Riquet Vazette et Thonin Lacroix, réussissaient à se glisser sur une terrasse de l'arrière-cour et, à s'enfuir par l'église avec l'aide de Barbier demeuré dehors.



Le soir, tous les autres étaient relâchés sans plus d'explications.

Par contre à Génissiat, ce fût une catastrophe.

M. Chanel, directeur du cours complémentaire, dénoncé comme membre du Front National, fut arrêté dans son bureau de directeur d'école. Par Mauthausen et Auschwitz il connaîtra un long calvaire.

Ce tristement célèbre Auschwitz sera la fin du voyage pour les quatre membres de la famille Joukowski dont deux enfants, juifs réfugiés à Bellegarde.

Dans la montagne, conformément aux ordres, les camps combattent pour se dégager puis éclatent et se déplacent. Traqués dans la neige par une troupe dix fois plus nombreuse et parfaitement équipée, ils connaîtront le froid, la faim et l'épuisement.

10 & 12 février 1944 : Zéphirin Jeantet recherché par les Allemands.

10 février 1944 :

Il y a cinquante centimètres de neige ce jour-là à Tacon lorsque Marcel Musy, responsable du maquis du secteur de Trébillet, part pour Saint Germain chercher du pain pour ravitailler les maquisards. Il avait des tickets fournis par la mairie de Bellegarde pour le « camp Minet ». Au retour il fait halte à Tacon dans sa maison. Les allemands sont là. Ils ont cerné le village et se sont saisis des habitants dont Zéphirin Jeantet, maire de Bellegarde qui se trouvait là.

Les allemands vérifient les papiers d'une trentaine de personnes qu'ils emmènent à Saint Germain à l'hôtel Reygrobellet.

L'officier allemand demande un interprète et c'est Albert Dubuis, instituteur du village qui se présente et explique que tous les hommes présents étaient occupés par leurs travaux et quand aucun cas ils faisaient partis des terroristes. Il se trouve que l'officier allemand était lui aussi instituteur dans le civil et il fait libérer sur le champ vingt prisonniers ; les autres plus durement interrogés seront relâchés plus tard.

Déclaration de Mr Adolphe Gaytard, demeurant Chatillon : « Des troupes allemandes qui effectuaient des opérations d'envergure contre le maquis de la région ont cantonné à Chatillon. Ils se sont rendus dans toutes les maisons habitées et inhabitées et dans ces dernières un pillage en règle a été exécuté. Après avoir volé un important butin composé de linge, bijoux, etc.

Ont vérifié l'identité de tous les habitants dont une vingtaine ont été arrêtés et conduit à Bellegarde à la Kommandantur et relâché par la suite, sauf deux jeunes gens et un sujet italien :

Ce sont :

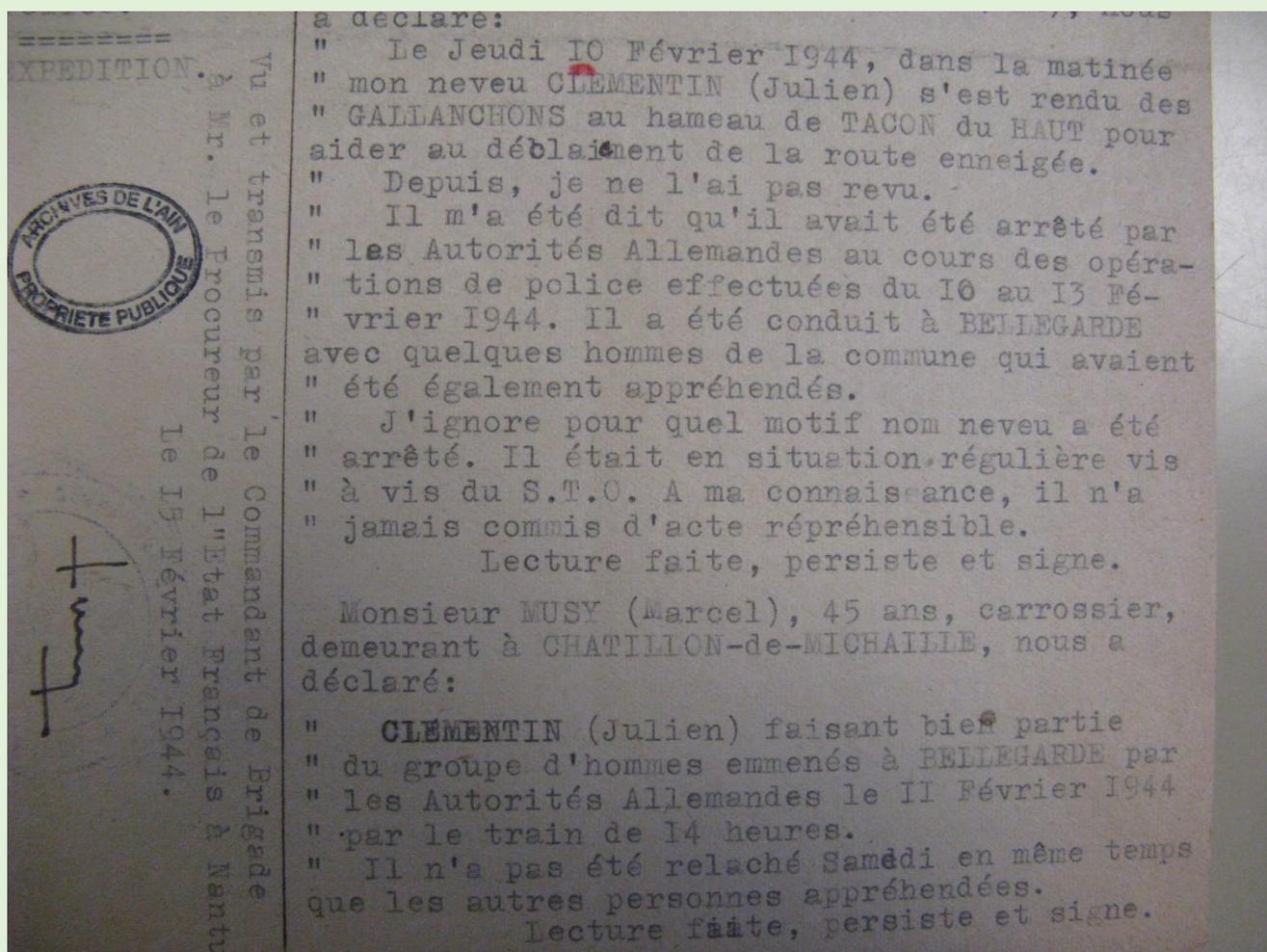
1/ Clémentin Julien, cultivateur demeurant aux Gallanchons, né le 16 mars 1922 fils naturel de Marie Augustine Clémentin, célibataire.

2/ Juillard Maurice, manœuvre demeurant à Chatillon, né le 12 novembre fils de feu François et de Françoise Blanc.

3/ Patritti Fulvio, manœuvre demeurant Trébillet, né à Gurro en Italie le 5 août 1913.

Une maison d'habitation et une ferme appartenant à Mr Jeantet, maire de Bellegarde, a été complètement incendiée parce que ce monsieur soutenait la résistance. Avant de tout incendier, le matériel et le cheptel ont été emmenés par camions. Sa voiture automobile a été également prise. Aucun sévices n'a été commis sur la population. Les troupes qui ont opéré étaient de l'infanterie de montagne, cependant parmi ces troupes il devait s'y trouver des français, car certains d'entre eux parlaient très bien notre langue et paraissaient bien connaître la région.

10 février 1944 : Chatillon : Arrestation de Julien Clémentin. Déclaration de Mr Clémentin François, 71 ans, cultivateur aux Gallanchons :



Déclaration de Mr Louis Astier, ex maire et entrepreneur de maçonnerie à Chatillon : « Des troupes allemandes sont venues cantonner à Chatillon. L'officier auprès duquel j'ai été appelé pour la préparation des cantonnements m'a déclaré cyniquement que la région était infectée de terroristes et qu'il allait faire le nécessaire pour les anéantir tous. La troupe s'est dispersée dans les quatre coins du pays et des hameaux et a commencé des perquisitions et des pillages en règle, particulièrement dans les maisons inhabitées l'hiver en raison que leurs propriétaires sont dans les villes et viennent y passer l'été. Une quinzaine de personnes et autant de Trébillet ont été arrêtées et conduites à la Kommandantur à Bellegarde et elles ont subi un interrogatoire serré. Après une identification minutieuse trois de celles-ci ont été définitivement arrêtées, sans motif d'ailleurs, puis déportées en Allemagne.

La maison d'habitation et la ferme de Mr Jeantet, ont été complètement incendiées après avoir été pillé du matériel et cheptel qui ont été emmenés sur des camions.

A Chatillon la maison du docteur Rendu, demeurant Lyon devait sauter car des armes auraient été soi-disant trouvés dans une cache. Grâce à mon intervention j'ai pu les en dissuader. »

10 février 1944 :

Mr Jeantet, pris à Tacon a été relâché par inadvertance par un soldat peu futé est hâtivement recherché par les allemands.

Mr Jeantet saisissant sa chance a rejoint au plus tôt Montanges où il a de la famille en prenant l'aspect d'un paysan. Mais au village le danger persiste. Dans la nuit il part dans la montagne rejoindre un groupe d'habitants et de maquisards à la ferme de la Combert, marchant dans une couche épaisse de neige fraîche. Il est bientôt épuisé et immobilisé dans la neige. Heureusement deux hommes, dont Félix Ducret d'Echazeau se dirigent vers Montanges allant chercher du ravitaillement pour tout ce monde.

Mr Jeantet sera ainsi sauvé de justesse.

12 février 1944 : Trébillet. Incendie de la maison de Zéphirin Jeantet, négociant en bois et maire de Bellegarde située à l'intersection de la nationale et du chemin de Montanges.



(Anciennement cave de François Berrod de Montanges dont Mr Jeantet est le gendre).

Déclaration de Mr Chassot, fermier de Mr Jeantet : « J'occupe le rez de chaussée car j'exploite la ferme que possède Mr Jeantet en ce lieu. Mr Jeantet occupe le premier étage. Samedi 12 février, cinq soldats allemands et trois miliciens sont venus chez moi me demandant où était Mr Jeantet. Je leur ai répondu que je ne l'avais pas vu depuis jeudi, jour où j'ai été arrêté et conduit à Bellegarde. Ils sont montés chez Mr Jeantet où se trouvait Mme Yvonne Genolin, sa bonne. Ils ont tout visité puis sont allés aux écuries emmenant six vaches, trois génisses, quatre porcs, onze moutons, une trentaine de volailles et un saloir avec cinquante kilos de viande. Ils m'ont ensuite dit d'évacuer les meubles de la maison. Le dimanche matin ils ont pris de la paille, l'ont arrosé d'essence puis ont mis le feu. Tout a brûlé. En partant ils ont emmené une voiture Peugeot 202. »

des flammes.

Monsieur JEANTET absent, n'a pu être entendu.

Nous avons reçu la déclaration suivante de Monsieur CHASSOT (César), 25 ans, fermier chez monsieur JEANTET, demeurant à TREBILLET, commune de CHATILLON-de-MICHAILLE, né le 11 Juillet 1918 à PREZ (Suisse):

" J'occupais une partie du rez-de-chaussée de
" l'immeuble appartenant à Monsieur JEANTET, car
" j'exploite la ferme qui il possède en ce lieu.
" Monsieur JEANTET, lui, occupait le 1er étage
" Samedi 12 courant, vers 10 heures, cinq sol-
" dats Allemands et trois miliciens sont venus
" chez moi et m'ont demandé où se trouvait Mon-
" sieur JEANTET. Je leur ai répondu que je ne
" l'avais pas vu depuis Jeudi soir, jour où j'
" avais été arrêté et conduit à BELLEGARDE
" avec plusieurs hommes du hameau.
" Ensuite tous ces hommes sont montés dans les
" appartements de monsieur JEANTET qu'ils ont /

visités. Mademoiselle Yvonne GENOLIN, bonne au service de monsieur JEANTET, s'y trouvait seule.

Accompagnés par cette personne, ils ont visité toutes les pièces et les dépendances de la maison.

Ils sont ensuite allés dans les étables d'où ils ont emmené le bétail soit: six vaches, trois génisses quatre porcs, onze moutons, une trentaine de têtes de volailles, un saloir contenant environ 50 kilogs de viande, à l'aide de camions.

Ensuite, ces Autorités m'ont prescrit d'enlever les meubles, car le feu serait mis à l'immeuble, dans l'après-midi. Comme je n'avais pas eu le temps de vider les appartements, ils n'ont pas mis leur menace à exécution.

Dimanche matin, le mobilier ayant été évacué, les Allemands ont pris de la paille dans le fenil, l'ont transportée dans les diverses pièces de l'immeuble. Ils l'ont arrosée d'essence, puis ont mis le feu.

La maison a brûlé toute entière, ainsi qu'un hangar attenant, qui abritait tout le matériel agricole: charrues, faucheuses, etc.

En ce qui me concerne, je n'ai pas subi de préjudice. Les soldats m'ont seulement emporté deux montres dont l'une est en argent. Je les estime à deux mille francs.

13 février 1944 : Chatillon : Pillage de la maison Oberreiner située à Chatillon sur la Tour en un lieu retiré. Cette maison est occupée par la famille durant la bonne saison.

REGION du LYONNAIS	GENDARMERIE NATIONALE
Compagnie de l'AIN	-----
Section de NANTUA	CEJOURD' HUI, seize Février Mil neuf cent quarante-quatre, à quatorze heures,
Brigade de CHATILLON de-MICHAILLE	Nous, soussignés, BECLERE (François) et NOVEL (Emile)
N° 25 du 16/2/1944	gendarmes à la résidence de CHATILLON-de-MICHAILLE, département de l'AIN, revêtus de notre uni- forme et conformément aux ordres de nos Chefs, rapportons que le 15 Février 1944 à 15 heures, étant à notre caserne, s'y est présenté Monsieur OBERREINER (Pierre), 48 ans, industriel, demeu- rant à CHATILLON-de-MICHAILLE (Ain), qui nous a fait la déclaration suivante:
PROCES-VERBAL de renseignements sur un vol de dif- férents objets commis au préju- dice de Mr. OBER- REINER (Pierre) dt. à Châtillon- de-Michaille, (Ain)	" Dimanche 13 Février 1944, vers 11 heures, ma- " dame MERMIER habitant le bourg de CHATILLON-de- " MICHAILLE, a vu un soldat des Troupes d'Opéra- " tions rentrer dans mon immeuble sis sur "LA " TOUR", habité seulement pendant la bonne sai- " son. Elle m'a dit : ((Ils ont dû faire du pro- " pre)). " Lundi 14 courant, je me suis rendu dans mon " habitation où j'ai constaté que ce soldat " avait fracturé la porte d'entrée à coups de
EXPEDITION.	

EXPEDITION.



Vu et transmis par le Commandant de "rigade
à Monsieur le Procureur de l'Etat Français à
Nantua
Le 18 Février 1944.

" habitation où j'ai constaté que ce soldat
" avait fracturé la porte d'entrée à coups de
" pioche. Pour éviter qu'un bris de vitre attire
" l'attention des voisins, l'auteur de ces méfaits
" faits avait eu soin de coller des bandes de
" "SPARADRAP", sur les carreaux de la porte.
" J'ai pénétré dans les appartements. Un désor-
" dre indescriptible régnait (armoires vidées, lits
" lits défaits ou éventrés, linges épars sur le
" parquet).
" En rangeant, j'ai constaté la disparition de
" nombreux articles dont voici l'énumération:
" Un écrin contenant 24 couverts en argent,
" 130 grammes, un écrin contenant 12 cueilleurs
" à café, un écrin contenant 12 couteaux de ta-
" ble avec virole en argent, un écrin contenant
" 12 couteaux à dessert, avec virole en argent,
" 12 serviettes à toilette, neuves, nid d'abeil-
" les, 3 serviettes éponge, une paire de chaus-
" sures, basses pour hommes, neuves, une paire de
" chaussures basses pour dame, neuves, un coupon
" tissu soie noire, en 140 centimètres de large
" de 5 mètres de long, un litre d'eau de Cologne
" Une étole de fourrure en Skunks, deux paires
" de chaussettes en laine, un sac de dame en
" cuir (valeur 1800 francs en 1942), une grande
" valise.
" Je ne puis dire actuellement si ce sont les

" seules choses qui m'ont été soustraites, en raison du dés-
" ordre qui règne dans les pièces fouillées. Je ne pour-
" rai m'en rendre compte que lorsque j'aurai besoin de
" ces objets.

" J'estime le préjudice que m'est causé à la somme de
" 20.000 à 25.000 francs, évaluation toute relative, puis-
" que une grande partie de ce qui m'a été pris est introu-
" vable dans le commerce.

Lecture faite, persiste et signe.

Le 16 Février 1944 à neuf heures, les gendarmes BECLERE
(François) et NOVEL (Emile), en patrouille à la résidence
sont rendus sur les lieux et ont constaté ce qui suit:

L'immeuble de monsieur OBERREINER est situé sur "LA
"TOUR" à CHATILLON-de-MICHAILLE, en un lieu assez retiré.
Il est habité que pendant la bonne saison. L'entrée prin-
cipale se trouve sur la facade sud. La porte d'entrée
à deux vantaux, dont la partie supérieure est vitrée, est
ouverte.

Sur le vantail droit, la moulure, en relief, à laquelle
est fixée une grille en fer, a été arrachée vraisemblable-
ment à l'aide d'une pioche. Cet outil a été pris dans un
hangar attenant à la maison. La grille enlevée, l'auteur
de ce méfait a brisé la vitre, ce qui lui a permis de déve-
rouiller les deux targettes placées à l'intérieur sur le
vantail de gauche et d'ouvrir la porte.